**Gilles Grand-Clément****Élu et Trésorier CSEE**

Formateur à Bourg en Bresse

gilles.grand-clement@afpa.fr

tel: 06 16 83 47 99

**Thomas Adalvimart****Élu CSEE**

Formateur à Valence

thomas.adalvimart@afpa.fr

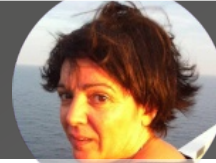
tel: 06 86 33 53 41

**Sylvie Riou****Élue CSEE**

Formatrice à Venissieux

sylvie.riou@afpa.fr

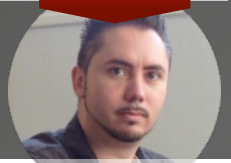
tel: 06 86 42 43 68

**Catherine Pierro****Élue et trésor. adj. CSEE**

Logist. Appr. à Valence

catherine.pierro@afpa.fr

tel: 04 75 82 30 12

**Jérémie Lorente****Rep. Syndical FO au CSEE**

Informaticien à Valence

fo.jeremielorente@gmail.com

tel: 06 50 37 86 18

## Vos représentant.e.s FOFPA au CSEE

### Visite d'Yves Veyrier au Centre Afpa de Bourg en Bresse



**P**our vos représentants Force Ouvrière en AURA, la visite d'un centre par une personnalité d'envergure nationale, change son regard sur l'Afpa quand il découvre "de visu" ce que nous sommes capables de faire en matière de Formation Professionnelle et d'Accompagnement. En invitant Yves Veyrier, Secrétaire Général de la Confédération Force Ouvrière, notre objectif était **qu'il s'imprègne de notre modèle pédagogique** par le geste professionnel pour **mieux défendre les intérêts de l'Afpa** dans les rencontres ministérielles ou négociations nationales sur la Formation Professionnelle en général et des salariés de l'Afpa en particulier.

Sans éluder les difficultés que rencontre l'Afpa, y compris en présence de la Directrice Générale, nous avons insisté sur **l'identité de l'Afpa et son rôle essentiel** en matière de promotion sociale au service de tous les citoyens, en rappelant notamment **l'importance de l'obtention d'un titre professionnel pour un demandeur d'emploi ou un salarié en reconversion.**

Objectif atteint dans la mesure où Yves Veyrier et toute la délégation FO présente ont fortement apprécié leur visite, tout comme la Direction Générale par ailleurs.

Il est ressorti conquis et imprégné des différents témoignages:

**«J'ai visité le centre, j'ai rencontré des gens motivés qui aiment leur métier passionnément et qui mettent leur énergie au service des stagiaires».**

Tous les témoignages des stagiaires et personnels du centre ont été qualifiés **«d'instructifs»** et **«passionnants».**

Invité par Gilles Grand-Clément, secrétaire du syndicat Force Ouvrière de Bourg en Bresse, Yves Veyrier a été reçu par le Directeur du Centre, Frédéric Freydoz.

Yves Veyrier était accompagné par Clément Poulet, Secrétaire Général de la Fédération de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle (FNEC-FP), de Nathalie Tondolo, Secrétaire Générale de la Section Fédérale Nationale Force Ouvrière Afpa (SFN FO FPA), et Franck Stempfler, Secrétaire Général de l'Union Départementale Force Ouvrière de l'Ain (UD FO 01).

Pascale d'Artois, Directrice Générale de l'Afpa était présente sur le centre, avec Thomas Delourmel, Directeur Général, Délégué en charge du réseau et Aurélien Gaucherand, Directeur «Village Afpa et Territoires».

Une grande partie de la matinée a été réservée à



la présentation, par la Directrice Générale, du projet de l'Afpa «orientations et ambitions» ainsi que la présentation, par le Directeur de Centre, du projet de centre «transformation, ambitions et projet de Village.

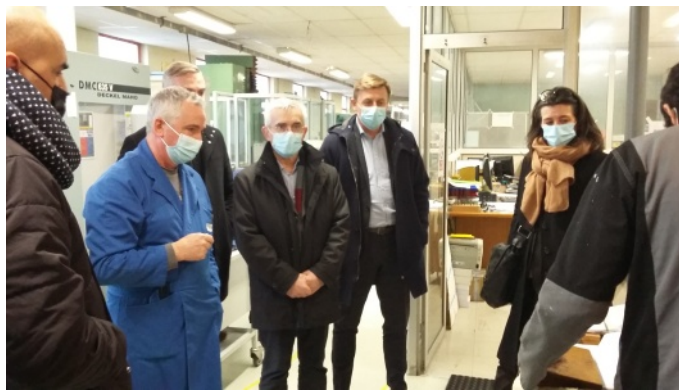
En fin de matinée, Yves Veyrier a visité le plateau technique de la formation Assistante De Vie aux Familles (ADVF) et Prépa-Compétences.

Il a pris connaissance des actions phares comme «Start Hope, J'apprends ma ville, Une voix vers l'Emploi».

Il a pu échanger avec les stagiaires et les formatrices Zolera Mahmoudi et Gaëlle Desmaris et le formateur Adrien Bablet.



Yves Veyrier a notamment souligné **le rôle essentiel des métiers d'aide à la personne** et a vivement remercié les stagiaires pour leurs dévouements: **«Nous vous confions ceux qui nous est le plus cher»** a-t-il précisé avec émotion.



Dans l'après-midi, il a pu visiter le plateau technique de la formation Fraiseur Outilleur à Commande Numérique (FOCN) et le plateau technique Menuiserie Bois et échanger avec les formateurs Thierry Niogret et Alain Dupont.

À noter que des articles dédiés à cette visite sont parus dans le journal de la FNEC-FP ainsi que sur le site internet de la Confédération Force Ouvrière (<https://www.force-ouvriere.fr/force-ouvriere-en-visite-au-centre-afpa-de-bourg-en-bresse>) et relayé via les réseaux sociaux.

Yves Veyrier a pu notamment indiquer que tout ce qu'il a pu observer lors de cette visite **«soutient la nécessité de conforter la mission, les moyens, les emplois de l'Afpa. Ce que je n'ai pas manqué de faire directement auprès du Premier ministre accompagné de la ministre du Travail et de la conseillère sociale du Président de la République, que nous avons rencontrés le 3 février dernier.»**

## Bilan Social 2020 en AURA



Il est très compliqué de tirer des conclusions sur l'année 2020 en matière de bilan social tout comme faire des comparaisons avec l'année 2019 dans la mesure où nous avons vécu une année exceptionnelle du fait de la pandémie et des confinements successifs.

L'absence d'un grand nombre de salariés sur site semble avoir joué sur un nombre important d'indicateurs.

De ce fait, notre délégation pensait s'abstenir concernant le rendu d'avis.

Il reste cependant **un point noir dans ce bilan** concernant le volet 1 sur l'emploi et qui ne dépend pas du contexte sanitaire.

Les dispositifs de l'accompagnement étant actifs en 2019, notre délégation ne comprend pas

**l'augmentation de la proportion de CDD** dans la catégorie C09 des formateurs.

Ainsi, nous constatons une proportion accrue de CDD par rapport au CDI :

Les ETP étant stables entre 2019 et 2020 à 264 ETP, on peut lire en 2019 78 ETP CDD pour 184 ETP CDI soit une proportion de 42%, cette proportion passe à 56% en 2020 95 ETP CDD pour 169 ETP CDI.

Par ailleurs, nous remarquons, au regard du suivi de l'emploi de 2021, que ce constat reste valable à ce jour. 99 ETP CDD pour 167 ETP CDI soit 59%.

Les chiffres de l'intérim et auto-entrepreneur ne comptant pas dans ces indicateurs, et sachant que les contrats sont essentiellement en accroissement d'activité, on peut considérer **un taux de précarité au-delà de 36% chez les formateurs en 2020.**

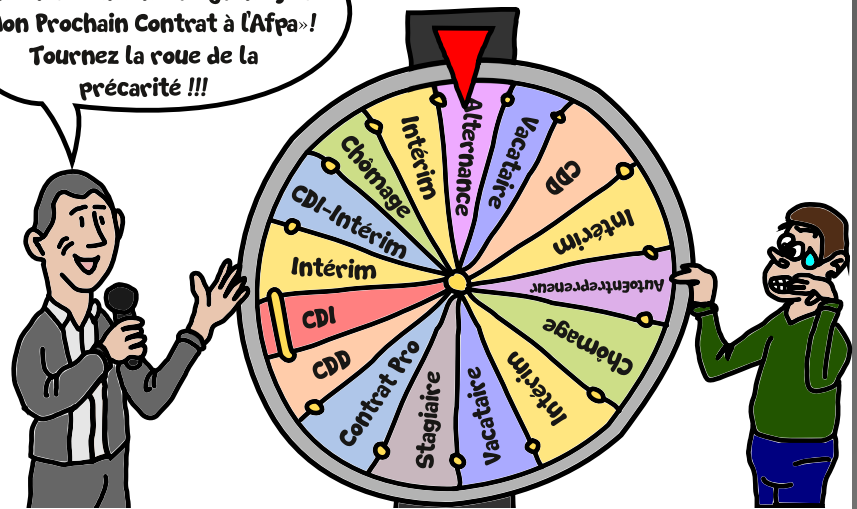
Ainsi notre avis est négatif sur le bilan social 2020.

## Coup d'œil sur 2021 et 2022

À n'en pas douter, le bilan 2021 sera malheureusement dans la même veine sur le plan de la précarité. **Notre délégation dénonce ces recours**, notamment sur l'Accompagnement. Alors qu'il nous est opposé que les contrats sont liés à des actions telles que Prépa-Compétences et Promo 16-18, c'est oublier que l'Afpa a amorcé un virage important sur l'accompagnement et qu'elle fait de nouveau partie de notre offre de service structurelle. Ainsi, si ce n'est plus sur Prépa-Compétences ou la Promo 16-18, les formateurs sur l'accompagnement interviendraient sur d'autres actions. Pire encore, lors de la présentation du budget 2022, nous avons constaté certes une baisse de l'enveloppe dédiée au recours aux CDD... Mais au profit du **recours à l'Intérim!** Il est donc à

prévoir que des personnels actuellement en CDD passent en Interim, perdant ainsi leurs droits au, mais aussi à leur boîte email Afpa, leurs accès aux divers logiciels, habilitations, parcours Start Formateur... **Bref... La galère**, tant pour eux que pour les Responsables et les administratifs en gestion des contrats!

Bienvenue dans notre grand jeu :  
« Mon Prochain Contrat à l'Afpa »!  
Tournez la roue de la précarité !!!



## Télétravail



Le télétravail dit "exceptionnel" se termine le 25 février 2022. Il faut donc demander la cloture du télétravail exceptionnel et faire votre demande de télétravail occasionnel ou régulier dans SIRH.

Pour une bonne prise en compte dès le 28 février, les demandes doivent être faites avant le 27 sur SIRH.

Pour rappel, selon l'accord, le **télétravail "régulier"** c'est 0,5, 1, 1,5 ou 2 jours par semaine. Il ouvre droit à une prime d'installation de 150€ (sur justificatif, à saisir dans Concur) mais aussi une prime annuelle de 110€ pour l'usage du domicile.

L'autre modalité de télétravail est celle dite "**occasionnelle forfaitaire**", qui est plafonné à 20 jours par an, dont 5 fractionnables. Il n'y a pas de prime rattachée à cette modalité de télétravail...

À vos demandes! Pour plus de renseignement, vous pouvez consulter l'accord Télétravail sur [https://agora.afpa.fr/fileadmin/Agora/document/agora\\_actualites/Accord\\_Teletravail\\_08022021.pdf](https://agora.afpa.fr/fileadmin/Agora/document/agora_actualites/Accord_Teletravail_08022021.pdf) ou **contactez vos délégués Force Ouvrière** pour plus d'informations.

# FO

la force syndicale

## J'adhère! Pourquoi FO?

**FORCE OUVRIÈRE**, libre de toute emprise politique, se consacre exclusivement à la défense des travailleurs, sans composer avec les intérêts du moment ou d'un parti quelconque.

**FORCE OUVRIÈRE** juge l'action syndicale comme une chose sérieuse qui exige rigueur et constance.

À **FORCE OUVRIÈRE**, la base est considérée comme majeure: chaque section syndicale prend ses décisions seule, sans pression «hiérarchique».

À **FORCE OUVRIÈRE**, chacun peut s'exprimer librement.

À **FORCE OUVRIÈRE**, chacun respecte les opinions et avis des autres même s'il ne les partage pas...

**ET AUSSI PARCE QUE FORCE OUVRIÈRE** met toute son énergie à défendre la liberté de négocier à tous les niveaux: contrats, conventions ou accords permettant de garantir et de faire progresser les intérêts des travailleurs.